

Chronique d'un Tapering annoncé

Situation générale

Les indices boursiers ont encore gagné du terrain la semaine dernière, nombre d'entre eux s'inscrivant à un nouveau plus haut historique. Les valeurs technologiques, du luxe et de l'automobile étaient particulièrement recherchées alors que le secteur pétrolier a été pénalisé par la baisse du cours du pétrole. L'impulsion a été donnée par les bons résultats et prévisions des sociétés ainsi que par les décisions des banques centrales, particulièrement sous la loupe, venant confirmer que l'environnement monétaire va demeurer accommodant. Beaucoup d'éléments positifs sont sans doute intégrés dans l'évaluation des indices boursiers. Mais l'effet saisonnier est généralement porteur avec la perspective de dépenses pour les fêtes élevées.

Les marchés restent bien orientés en ce début de semaine, grâce notamment au support des exportations chinoises et la voie libre finalement donnée aux Etats-Unis par la Chambre au plan d'infrastructure quinquennal qui prévoit environ 1'000 milliards de dollars d'investissements. La pilule expérimentale anti-covid de Pfizer, qui réduirait grandement le risque d'hospitalisations et de décès, renforce aussi l'optimisme, même si nombre de valeurs pharmaceutiques, en particulier celles liées aux vaccins, se sont fortement repliées vendredi.

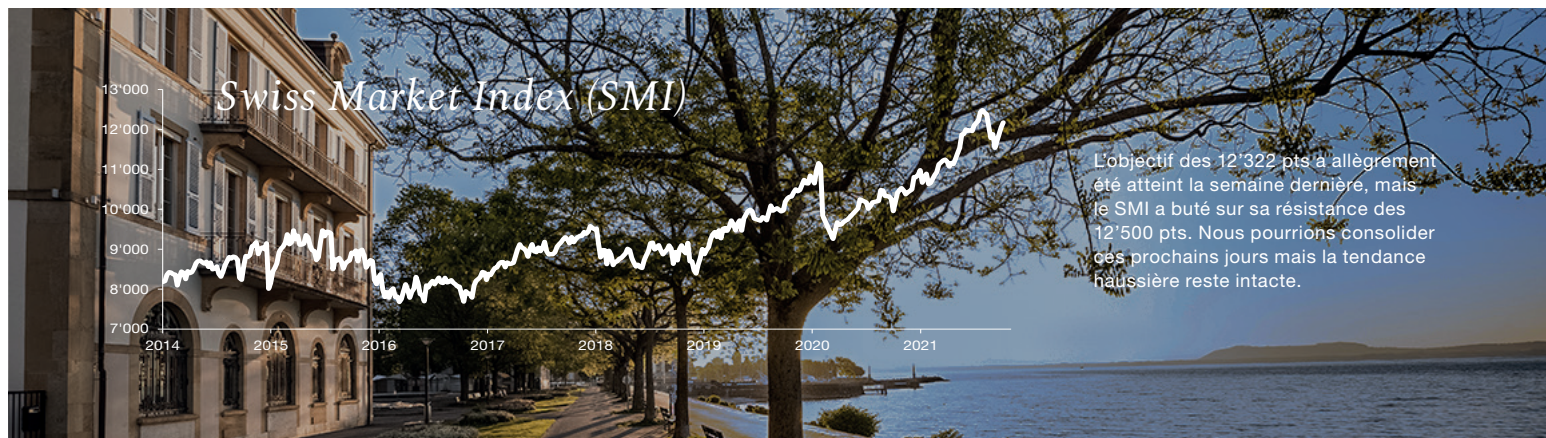
Les marchés restent bien orientés en ce début de semaine.

Une Réserve fédérale plus transparente et qui télégraphie longtemps à l'avance les changements de politique monétaire est un élément sans conteste stabilisateur pour

les marchés financiers, qui ont beaucoup plus de temps pour réagir. A l'issue de sa réunion des 2 et 3 novembre, la Fed a, comme attendu, finalement annoncé le début du « tapering » c.-à-d. la réduction de ses achats mensuels d'actifs pour mi-novembre. Ainsi, à partir des 120 milliards actuels, le montant sera diminué de 15 milliards par mois. Le programme de quantitative easing prendrait fin mi-2022, si l'économie se porte bien comme prévu. J. Powell a cependant signalé que ce n'est pas un outil de timing pour la hausse du taux d'intervention. Celle-ci exige que des conditions distinctes et plus rigoureuses soient observées, notamment le retour au plein emploi. C'est une confirmation que la Fed estime que la reprise économique est durable et l'inflation élevée pas pérenne. La probabilité de relèvements multiples des taux d'intérêt à court terme a par conséquent diminué dans l'esprit des investisseurs. Le rendement des obligations du Trésor à dix ans est descendu vers 1.45%. Par ailleurs, la Bank of England, c'était une surprise, a gardé le statu-quo sur les taux, qui restent au plus bas historique à 0.1%. Le rendement des Gilts à 5 ans a, suite à cette bonne nouvelle, enregistré la plus forte baisse depuis le referendum sur le Brexit en 2016.

Comme attendu, la Fed a finalement annoncé le début du « tapering ».

Aux Etats-Unis, les créations d'emplois pour le mois d'octobre ont été bien plus fortes qu'attendu à 531'000. Les chiffres des deux mois précédents ont été révisés en nette hausse, venant renverser l'évolution plus faible depuis l'été.





L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI Emerging Markets
Dernier	0.91	1.06	12'321.85	4'363.04	16'054.36	7'040.79	7'303.96	4'697.53	15'971.59	29'611.57	1'264.07
Tendance	➡	⬇	⬆	⬆	⬆	⬆	⬆	⬆	⬆	⬆	⬇
%YTD	3.05%	-2.42%	15.12%	22.81%	17.02%	26.83%	13.06%	25.07%	23.92%	7.90%	-2.11%

(valeurs du vendredi précédant la publication)

Richemont

Le fonds spéculatif activiste Third point aurait pris une participation significative dans le groupe de luxe suisse Richemont. Avec Artisans Partners, qui contrôle 1.2% du capital, il met la pression avec l'objectif d'une amélioration de la performance boursière. En termes de gouvernance, la structure duale de l'actionariat qui confère des droits de vote élevés à une classe n'est notamment pas considérée comme viable.

Le débat sur une cession éventuelle de son site de ventes en lignes Yoox-Net-a-Porter, qui malgré des sommes considérables investies au fil des ans, est toujours déficitaire et perd des parts de marché face à Farfetch s'est intensifié. L'action a progressé de près de 30% depuis le creux fin septembre. Comparée aux autres groupes de luxe concurrents, la valorisation est attractive en termes de valeur d'entreprise, égale à 12 fois l'EBITDA contre 16 pour LVMH et 31 pour Hermès.

En dépit de la Chine, la politique de prospérité commune visant à plus taxer les riches, et du rachat de Tiffany par LVMH, les perspectives de ventes pour la maison de joaillerie Cartier, qui engrange l'essentiel des profits du groupe, sont solides. Le joaillier est notamment à même de convaincre de nouveaux consommateurs, plus jeunes, en profitant de la tendance « acheter moins mais mieux ».



Auteurs et contact



Julien Stähli

Directeur des investissements (CIO)
MBF Boston University



Françoise Mensi

Dr. ès sc. éco.



Pierre-François Donzé

Licencié HEC



Karine Patron

MScF Université de Neuchâtel



Mickaël Gonçalves

MSc en comptabilité, contrôle et finance

Banque Bonhôte & Cie SA - 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel / Suisse - T. +41 32 722 10 00 / contact@bonhote.ch

[facebook.com/
banquebonhote](https://facebook.com/banquebonhote)

[linkedin.com/
company/bonhote](https://linkedin.com/company/bonhote)

[twitter.com/
alexvincent](https://twitter.com/alexvincent)

[instagram.com/
banquebonhote](https://instagram.com/banquebonhote)

[youtube.com/
banquebonhote1815](https://youtube.com/banquebonhote1815)

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.